

les sourds-muets et pour les aveugles ; ces deux écoles également remarquables l'une par l'étendue d'instruction qu'on y donne aux sourds-muets, l'autre par le degré de force et de connaissance dans l'art musical, où l'on fait parvenir les aveugles.

A Anvers, deux établissements pour les vieillards : dans l'un, desquels sont reçus des pensionnaires. Autre maison pour les malades, école gratuite pour la jeunesse.

A Saint-Front, deux établissements. Un pour les aliénés et un autre pour les vieillards et les incurables : l'hôpital de la ville ; établissement pour les orphelins ; classes pour les enfants pauvres, et d'autres pour les enfants payants.

A Froidmont, maison considérable pour les aliénés.

A Bruges, maison pour les vieillards pensionnaires, et école primaire gratuite renommée dans toute la province.

A Louvain, école gratuite, école payante.—A Telsaede, établissement pour les aliénés : à Issegheem, autre pour l'instruction.

Enfin dans le continent Américain l'établissement connu de Montréal, et le grand établissement de *Résurrection* fondé à Boston, il y a une quinzaine d'années, sous le vocable de *l'Ange Gardien*, par le vénérable et, très regretté Révd. M. Haskins : cet établissement situé sur le coteau de Roxbury et tout à fait florissant.

Tels sont à peu près les établissements actuels de ces dignes ouvriers, auxquels on ne peut s'empêcher de souhaiter continuation de succès dans leur œuvre, pour le bien de tant de malheureux qu'ils ont trouvés dans la souffrance et le délaissement pour le corps ou pour l'âme, et qu'ils servent avec tant de dévouement.

## ANNONCES

On recommande aux prières, les Associés de *l'Union de Prières*, décédés depuis la dernière publication :

L'épouse de Jérémie Paquette : Simon Griffin ; J.B. Laplante ; Chs. Joseph Laberge, Ecr. Avocat C. R. ; Joseph Morin ; Charlotte Bienvenu.